



Réunion extraordinaire du CSE le 04 octobre 2021

05/10/2021

Extrait de la discussion sur la fermeture de l'usine pour le Cutover avec l'imposition faite aux salariés de prendre 2 jours de congés payés

Déclaration de la CGT RRCN : pour des raisons liées au rachat, la direction a décidé de fermer l'entreprise pendant 4 jours (dont 2 jours de weekend). Bien que l'on comprenne les nécessités d'une telle organisation, il nous paraît anormal de demander aux salariés de positionner leurs CP sur cette période. C'est un changement d'actionnaire qui va intervenir dans les semaines à venir, pourquoi serait-ce aux salariés de payer les frais d'une fermeture liée à ce transfert ? Les dividendes remontés ces dernières années, les management fees payés pour des pseudo-services rendu par le siège, ainsi que les dizaines de millions d'euros présents dans notre trésorerie qui s'envoleront au moment de la vente ne suffisent donc pas à nos chers actionnaires ? Il faut, en plus, demander aux salariés de mobiliser leurs CP pour faciliter le transfert de l'activité d'un groupe d'actionnaires à un autre ? La CGT dit non à cette surenchère permanente qui favorise systématiquement les actionnaires au détriment des salariés qui travaillent et qui sont les seuls à créer la valeur ajoutée de cette entreprise.

C'est de nouveau une occasion manquée car nous avons ouvert une voie pour la négociation. En effet, la suppression de ce jour imposé aux salariés le 12 novembre, alors que les établissements scolaires sont ouverts, aurait "coupé la poire en deux", ce qui aurait changé notre position pour la consultation.

Au lieu de saisir cette main tendue, la direction a cru bon nous rappeler de manière péremptoire que "les congés sont à la main de l'employeur". Voilà une mise au point qui ne présage rien de bon pour la suite.

Consultation du CSE sur la fermeture de l'entreprise :

Nombre de votants : 12

POUR

4

CONTRE

8

ABSTENTION

0